

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE GATINEAU  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT  
DES COLLINES (RITC) – TRANSCOLLINES -**

**Avis public**

Est par la présente donné par le soussigné que :

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines) a adopté lors d'une rencontre ordinaire tenue le 28 novembre 2018 la résolution R18-124 adoptant le règlement RM-18 modifiant le RM-07A et le RM-12 concernant les règles d'utilisation des usagers de Transcollines.

Le règlement peut être consulté durant les heures normales de travail au bureau de Transcollines sis au 5, Principale Ouest à La Pêche, Québec, J0X 2W0 ou sur le site internet au [www.transcollines.ca](http://www.transcollines.ca).

Donné à La Pêche, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2018 par,

Le Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim,



Simon Ouellet